



Un plan d'action concret pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2013-14

Faits saillants

- Retour à l'équilibre budgétaire maintenu pour l'année financière 2013-14.
- L'objectif d'élimination du déficit s'appuie sur un contrôle accru des dépenses ainsi que sur une hausse des revenus de l'État. A ce jour, 91% des mesures nécessaires au retour à l'équilibre budgétaire ont été annoncées.
- Avant la contribution du Fonds pour le financement des établissements de santé, l'objectif de croissance des dépenses de programmes est ramené de 3,2 % à 2,8 %.
- Gel de la masse salariale de la fonction publique jusqu'en 2013-2014.
- La TVQ sera haussée d'un point de pourcentage supplémentaire à 9,5% le 1^{er} janvier 2012.
- Instauration graduelle d'une contribution santé à compter du 1^{er} juillet 2010.
- Quatre hausses consécutives de 1 cent du litre sur les carburants chaque année à compter du 1^{er} avril 2010.
- Hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières qui s'appliquera jusqu'au 31 mars 2014.
- Augmentation des tarifs d'électricité pour les particuliers et les entreprises à partir du 1^{er} avril 2014, d'un quart de cent par année sur quatre ans.
- Hypothèse de croissance économique de 2,3 % en 2010 et de 2,6 % en 2011.
- Le ratio de la dette brute au PIB, qui atteint 53,2 % au 31 mars 2010, culminera à 55,1 % en 2011-2012 pour ensuite être ramené à 52 % à la fin du plan financier quinquennal et à 45 % en 2026.
- Pour l'année 2010-2011, le besoin de financement (incluant Financement-Québec) est de 12,9 milliards \$, dont 3,7 milliards \$ pour du refinancement. Pour 2011-2012, le besoin de financement passe à 17,9 milliards \$

Opinion

Devant l'ampleur de la tâche à accomplir, nous nous attendions à beaucoup du budget du ministre des Finances Raymond Bachand. Nous n'avons pas été déçus. En effet, le ministre annonce de nouvelles mesures qui totaliseront 4,9 milliards \$ en 2013-2014. Dans le budget de l'an dernier, seul 51 % de l'effort nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire avait été identifié. Le budget de cette année porte ce pourcentage à 91 %, pour ne laisser que 1 milliard \$ à être identifié.

Le déficit pour l'année financière qui se termine est prévu à 4,3 milliards \$, soit 400 millions \$ de moins que prévu en octobre dernier, étant donné une meilleure performance de l'économie qui n'a pas nécessité l'utilisation de la réserve pour éventualités. Pour cette année, le déficit prévu est de 4,5 milliards \$ (4,7 milliards \$ prévu en octobre). Comme nous croyons que la croissance économique a de bonnes chances d'excéder la prévision du budget, le gouvernement pourrait ne pas toucher à la réserve pour éventualités non plus cette année, réduisant d'autant le déficit.

Les mesures annoncées aujourd'hui portent sur de nouvelles sources de revenus et la gestion rigoureuse des dépenses. Le fait de ramener la croissance des dépenses de programme à 2,8 % dégagera 800 millions \$ en 2013-2014. Avec le défi démographique qui se pointait à l'horizon, il fallait y aller de mesures moins traditionnelles au niveau des revenus. Ainsi, nous accueillons favorablement la décision d'introduire une contribution santé. En 2013-2014, la contribution destinée à être versée au Fonds pour le financement des établissements de santé rapportera 945 millions \$. Cette contribution sera de 25 \$ par adulte en 2010, de 100 \$ en 2011 et de 200 \$ à compter de 2012. La hausse supplémentaire de la TVQ et celle de la taxe sur les carburants rapporteront globalement un montant net d'environ 1,7 milliards \$.

L'exercice budgétaire s'appuie sur des hypothèses de croissance économique de 2,3 % en moyenne entre 2010 et 2014, avec un retour des taux d'intérêt de court terme aux alentours de 4 % en fin de période. Même si les taux d'intérêt sont appelés à monter, nous notons que l'échéance moyenne de la dette du Québec est de 11 ans, ce qui rend la province moins vulnérable au risque de hausse des taux d'intérêt à court terme. Malgré tout, le service de la dette est prévu passer de 9,8 % des revenus budgétaires lors de l'exercice qui se termine, pour culminer à 12,7 % en 2013-2014 et diminuer à 12,4 % en 2014-2015. Ce fardeau qui demeure important montre bien que l'objectif de réduire le ratio de la dette au PIB doit être poursuivi au-delà du plan financier quinquennal. D'où, une fois le déficit éradiqué, la pertinence de verser les revenus provenant de la hausse du prix de l'électricité patrimoniale au Fonds des générations. Le ministre des finances se donne deux objectifs, soit de réduire le ratio au PIB des déficits cumulés (dette brute moins les actifs totaux) de 35,4% en 2010 à 17% en 2025-26, et de réduire la dette brute (dette plus les passifs nets des régimes de retraite et des avantages sociaux) de 53,2% à 45%.

Les besoins de financement sont prévus à 12,9 milliards \$ pour 2010-11. Ce montant inclut 3,5 milliard \$ pour Financement-Québec. Cependant, il est coutume pour le gouvernement de réaliser un financement par anticipation de 3,4 milliards \$ en moyenne. Si les conditions de marché s'y prêtent, on peut donc s'attendre à ce que les emprunts totalisent en fait plus de 16 milliard \$.

Après la plus grave crise économique mondiale depuis les années 1930, il y avait des craintes que le Québec ne s'enlise dans les déficits structurels. Le budget du ministre Bachand s'attaque au redressement des finances de la province, ce qui devrait apaiser ces craintes. Le revers de conjoncture n'a fait qu'accélérer la tenue du débat auquel les Québécois auraient été confrontés de toute façon à brève échéance. Non seulement le débat a-t-il eu lieu, un plan d'action a été mis en place.

Stéfane Marion

Cadre financier du budget 2010-2011 après le Plan de retour à l'équilibre budgétaire (en millions de dollars)

	Données préliminaires	Prévisions		Projections		
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Revenus budgétaires						
Revenus autonomes	47 421	49 164	51 255	53 547	55 546	57 673
Variation en %	-3,0	3,7	4,3	4,5	3,7	3,8
Transferts fédéraux	15 229	15 325	14 681	14 933	15 395	15 979
Variation en %	8,6	0,6	-4,2	1,7	3,1	3,8
Total des revenus budgétaires	62 650	64 489	65 936	68 480	70 941	73 652
Variation en %	-0,4	2,9	2,2	3,9	3,6	3,8
Dépenses budgétaires						
Dépenses de programmes	- 60 769	- 62 561	- 63 907	- 65 282	- 66 686	- 69 282
Variation en %	3,8	2,9	2,2	2,2	2,2	3,9
Service de la dette	- 6 154	- 6 990	- 7 841	- 8 759	- 9 597	- 9 746
Variation en %	-5,4	13,6	12,2	11,7	9,6	1,6
Total des dépenses budgétaires	- 66 923	- 69 551	- 71 748	- 74 041	- 76 283	- 79 028
Variation en %	2,9	3,9	3,2	3,2	3,0	3,6
Résultats nets des entités consolidées	598	697	848	926	852	1 038
Provision pour éventualités	- 300	- 300				
Impact du Plan de retour à l'équilibre budgétaire	—	1 051	3 036	4 496	5 613	5 880
SURPLUS (DÉFICIT)	- 3 975	- 3 614	- 1 928	- 139	1 123	1 542
Versements au Fonds des générations						
- Revenus dédiés	- 715	- 892	- 972	- 1 061	- 1 123	- 1 227
- Hausse du prix de l'électricité patrimoniale						- 315
Réserve de stabilisation	433					
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 4 257	- 4 506	- 2 900	- 1 200	0	0